



Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport

Spécialité : **Animateur**
Code CPF : **237749**
Code Certif Info : **93227**

Résultat attendu :

- Diplômant
- Accessible en VAE

Responsable et contact :

Organisme responsable du
groupement : **PSL 76**

Sites de Rouen, Le Havre,

Dieppe :

PSL 76

☎ 02 35 58 07 50

✉ formation@psl76.fr

Sites de Caen et Evreux :

UFCV

☎ 02 31 86 66 08

✉ marylene.lecaplain@ufcv.fr

Inscription :

Dossier de candidature
accessible sur internet

Dates limites d'inscription et dates de sélection :

Consulter nos sites internet
**PSL 76 (Rouen, Dieppe, Le
Havre) :**

www.psl76.fr

rubrique « Nos formations /
BPJEPS / Dossier de candidature
BPJEPS »

UFCV (Caen, Evreux) :

formation-professionnelle.ufcv.fr
onglet « Nos Formations / Métiers
de l'animation / BPJEPS-Loisirs-
tous-publics »

FORMATION DIPLOMANTE DE NIVEAU IV

BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS

Animateur.trice socioculturel.le

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se professionnaliser dans les métiers de l'animation socioculturelle et notamment les secteurs Enfance-Jeunesse en devenant Directeur.trice d'Accueil Collectif de mineurs.



Objectifs de l'action de formation :

A l'issue de la formation, le titulaire du BPJEPS LTP devra être capable de :

- Encadrer tout type de public dans tout lieu et toute structure
- Se placer en tant qu'acteur éducatif dans ses missions d'animateur.trice socioculturel.le
- Participer au fonctionnement et aux projets de sa structure d'animation socioculturelle
- Diriger des accueils collectifs de mineurs
- Développer des projets d'animation d'utilité sociale répondant aux besoins et aux envies des publics



Programme :

Connaître l'environnement professionnel : repérer, comprendre, préparer : **174,5 heures**

Préparer, animer et évaluer des séances d'animation dans le cadre d'un projet à caractère éducatif et d'utilité sociale : **227,5 heures**

Conduire et évaluer un projet d'animation à caractère éducatif et d'utilité sociale : **133 heures**

Conduire une action d'animation et de direction d'un accueil de mineurs : **126 heures**



Adaptation de votre parcours : problème de santé, handicap, restrictions

Nos référentes handicap sont présentes pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

- **PSL 76 :** Mélandine PREIRA - melandine.preira@psl76.fr
02 35 58 16 03
- **UFCV :** Marie-Rose GANDON - marie-rose.gandon@ufcv.fr
06 95 13 45 80



Conditions d'admission :

Modalité de recrutement :

- Admission après entretien
- Admission après tests (écrit/animation)
- Admission sur dossier

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans,
- Justifier d'une **expérience en animation d'au moins 200 heures** auprès d'un groupe
- Être titulaire du **PSC 1** ou de l'AFPS (ou du PSE 1 / PSE 2 / AFGSU 1 ou 2 / STT en cours de validité),
- Avoir un niveau à l'écrit équivalent à celui du Baccalauréat (*non obligatoire mais conseillé*).

Conditions d'expérience professionnelle :

Même si les prérequis sont de 200 heures d'expérience en animation, il est conseillé d'avoir une expérience équivalente à 6 mois afin d'être en capacité de mieux appréhender les fonctions de Directeur.trice d'ACM.

Niveau d'entrée minimum :

Posséder un niveau III (CAP-BEP) voire un niveau IV (Bac) afin d'être en capacité de produire l'ensemble des dossiers attendus dans le cadre de la formation.

La validation par un prescripteur du travail engagé par le.a candidat.e quant à son projet professionnel sera un élément supplémentaire pour son intégration en formation. Une fiche de prescription n'est cependant pas obligatoire.

Publics :

- Salarié.e
- Alternant : apprentissage
- Demandeur d'emploi
- Reconversion professionnelle

≡ Equivalences :

Votre formation peut prendre en compte vos expériences antérieures et vous pouvez peut-être bénéficier d'**allègement d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou d'une équivalence d'UC**.

Renseignez-vous : formation@psl76.fr / 02 35 58 07 50

💡 Méthodes et outils pédagogiques :

Les stagiaires-apprenti.e.s du BPJEPS Loisirs Tous Publics alternent cycles de formation en centre et stages en entreprise, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi.

Cette formation permet de garantir le développement d'une véritable identité professionnelle en lien avec la spécialité choisie, 60% du parcours de formation se déroulant dans une structure (association ou collectivité) ayant une activité en relation directe avec la spécialité du BPJEPS.

La réussite du parcours de formation de chaque apprenant passe par :

- L'appropriation du parcours par le stagiaire lui-même,
- Le développement de compétences propres à chacun permettant de valider le BPJEPS.

LA BOITE À OUTILS

- le référentiel de certifications pour séquencer les apprentissages ;
- le projet d'animation propre à chaque stagiaire ;
- les livrets de suivi et d'évaluation : outils d'échanges entre l'apprenant, son tuteur et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance ;
- la multimodalité : alternance de séances en présentiel et en distanciel, mises en situation professionnelle, temps de travail individualisé, utilisation d'une plate-forme de FOAD en synchrone et asynchrone, séances collectives et individuelles en visioconférence. 25% du parcours est réalisé en distanciel ;
- les badges numériques : valorisation des compétences développées par les apprenants.

✓ Modalités de validation :

La formation se compose de quatre Unités Capitalisables (UC) qui doivent toutes être validées pour obtenir le BPJEPS LTP.

UC 1 et UC 2 : Epreuve de projet

- Production d'un dossier explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance - Soutenance professionnelle.



Lieux de formation :

Caen : Afpa - Bâtiment 15 - rue de Rosel, 14000 Caen
Twisto ligne 9, arrêts : Rhin Danube, AFPA, Réservoir, St-Gabriel

Dieppe : Maison des associations - 14 rue Notre Dame, 76200 Dieppe
Lignes de bus 1, 2 et 3 / à quinze minutes à pied de la gare SNCF.

Evreux : CCI - 215 route de Paris - 27000 Evreux
Lignes T2, arrêt Vieux Logis / à 23 minutes à pied de la gare SNCF à pied

Le Havre : 68 Boulevard Jules Durand, 76600 Le Havre
Ligne 5 / à quinze minutes à pied de la gare SNCF

Rouen : CRJS - Rue John Fitzgerald Kennedy, 76650 Petit-Couronne
Lignes de bus 27 et 6 pour accéder au CRJS

Parking : parking gratuit à proximité des locaux

Accès handicapé :

oui non

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Hébergement :

oui non

Restauration :

oui non

Pour les personnes souhaitant déjeuner sur place, des micro-ondes sont à disposition sauf pour le CRJS Petit-Couronne où un self est proposé aux stagiaires avec un tarif très attractif.

UC 3 : Direction d'ACM

- Production d'un dossier présentant la capacité du candidat à animer et diriger un accueil collectif de mineurs - Soutenance professionnelle

UC 4 : Epreuve pédagogique

- Production d'un dossier présentant un cycle d'animation, conduite d'une séance d'animation en structure d'accueil suivie d'un entretien



Calendrier et durée :

Organisme	Ville	Lieu de Formation	Places Région	Dates de début et de fin	Volume en centre / entreprise
UFCV	Caen	AFPA	13	Du 10/01/2022 Au 15/12/2022	658 H / 899.5 H
PSL 76	Rouen	CRJS	7	Du 19/09/2022 Au 06/09/2023	658 H / 896 H
UFCV	Évreux	CCI	6	Du 24/01/2022 Au 09/12/2022	658 H / 822.5 H
PSL 76	Dieppe	Maison des associations	10	Du 01/12/2022 Au 28/11/2023	658 H / 896 H
PSL 76 / EF	Le Havre	Éducation et Formation	6	Du 08/09/2022 Au 06/09/2023	658 H / 934.5 H

➤ Modalités d'entrée / sortie :

Entrées et sorties à date fixe Individualisée

➤ Rythme :

Temps plein Temps partiel possible en cas d'allègement

➤ Personnalisation du parcours :

Individualisé Mixte

➤ Financement de la formation :

Financement Région : Oui

Ouvert à l'apprentissage : Oui (Caen-Evreux)

Prise en charge possible (étude au cas par cas) :

- Opérateur de Compétences (OPCO)
- Employeur
- Compte Personnel de Formation (CPF) associé à une prise en charge Pôle Emploi
- Autofinancement
- Dispositif SESAME

Remarque : n'hésitez pas à contacter PSL 76 pour toute question liée à votre financement